

Les Marocains d'origine dynamisent la démographie

La Libre - VALÉRIE GILLIOZ - 10 juillet 2014

L'immigration ne coûte pas, elle rapporte

L'impact du vieillissement se fera sentir plus tôt que prévu

Avec une moyenne d'âge de 27 ans, la population d'origine marocaine en Belgique peut aider à alléger le vieillissement.

A l'occasion du cinquantième anniversaire de l'immigration marocaine, l'UCL et le Centre fédéral Migration ont publié, hier, une vaste étude démographique sur la population d'origine marocaine en Belgique. Une recherche qui révèle le rôle crucial joué par cette catégorie de personnes sur le vieillissement de la population belge. "La population d'origine marocaine a la particularité d'être composée de jeunes et très jeunes individus", indique Quentin Schoonvaere, auteur de l'étude. Chiffres à l'appui : la moyenne d'âge des Marocains d'origine, dans notre pays, tourne autour des 27 ans. Et alors qu'elle représente 3,9 % du total de la population, en Belgique, la proportion de population d'origine marocaine s'élève à 6,7 % pour les moins de 15 ans.

Ces chiffres laissent entrevoir l'opportunité démographique qu'incarnent ces personnes d'origine marocaine, à l'heure où la Belgique doit affronter le défi du vieillissement de sa population. "La majorité des personnes d'origine marocaine sont nées en Belgique et 80 % d'entre elles possèdent la nationalité belge. Ce sont donc des personnes dont l'avenir se situe en Belgique", affirme Quentin Schoonvaere. Le grand nombre de personnes d'origine marocaine en âge d'avoir des enfants ainsi que les nouvelles générations d'enfants déjà présentes indiquent que le dynamisme démographique de cette catégorie de population pourrait encore se développer. "En outre, on a pu observer que la fécondité au sein de la population d'origine marocaine est plus importante qu'au sein de la population totale, même dans la deuxième génération", précise Quentin Schoonvaere.

D'où la nécessité, selon le chercheur, d'investir dans l'avenir ces populations. Ce qui n'est malheureusement pas le cas, actuellement. "Nous avons constaté qu'à milieu socio-économique équivalent, une personne d'origine turque ou marocaine a moins de chance d'améliorer sa position sociale d'une génération à l'autre qu'une personne d'origine belge, explique Quentin Schoonvaere, avant de conclure : les politiques doivent veiller à réduire les difficultés socio-économiques et garder un œil sur les questions de discriminations, qui dépassent parfois la nationalité."

En quelques chiffres

429 580 - C'est le nombre de personnes d'origine marocaine, c'est-à-dire dont au moins un parent est né avec la nationalité marocaine, qui vivaient en Belgique au 1er janvier 2012. Cela représente environ 3,9 % de la population du pays, un chiffre

qui a plus que doublé en l'espace de vingt ans. La population marocaine s'est notamment beaucoup féminisée au cours des années 2000, période durant laquelle les entrées dans le pays sont devenues majoritairement féminines.

80 % - C'est la proportion de ressortissants belges au sein de la population d'origine marocaine. En 1971, dix ans après l'arrivée des premiers travailleurs, ils étaient moins de 20 %. Sous l'impulsion des réformes du droit à la nationalité, les immigrés marocains sont progressivement devenus belges. Près de la moitié des personnes d'origine marocaine aujourd'hui ont acquis la nationalité belge au cours de leur vie.

$\frac{1}{2}$ - Près de la moitié de la population d'origine marocaine est installée à Bruxelles et 20 % vit dans la province d'Anvers. Si ces deux grandes villes sont les lieux où s'étaient principalement établis les premiers migrants marocains, elles sont aujourd'hui délaissées par la deuxième génération, qui privilégie les communes en périphérie des centres urbains.

x 1,5 - Les femmes d'origine marocaine de seconde génération ont un taux de fécondité en moyenne une fois et demie supérieur à celui de l'ensemble des femmes résidant en Belgique.

Indications sur la communauté marocaine de Belgique

Le nombre de Marocains dans les régions de Bruxelles-Capitale et de Wallonie est estimé à 169750 personnes (prise en compte des MRE nés avec la nationalité belge).

Nombre

Circonscription consulaire	Total
Liège	51 465
Anvers (Antwerpen)	92 475
Bruxelles	182 839

Total général : 326 779 Marocains immatriculés auprès des postes consulaires marocains.

• 64 000 Marocains sont devenus européens parmi les 783 100 personnes ayant acquis la nationalité d'un Etat membre de l'UE (Enquête 2011). Ensuite, viennent les Turcs (48 900), les Equatoriens (33 700) et les Indiens (31 700).

Profil démographique

- Le nombre de Marocains dans les régions de Bruxelles-Capitale et de Wallonie est estimé à 169750 personnes (prise en compte des MRE nés avec la nationalité belge).
- 78% des Marocains résident à Bruxelles et 22% en Wallonie.
- 86% des moins de 20 ans ont acquis la nationalité belge par naissance.
- 85% des Marocains nés en Belgique contre 23% nés au Maroc ont moins de 30 ans.
- 43% sont naturalisés belges, 54% sont nés belges et 52% sont marocains pour la tranche des 31-45 ans.
- A Bruxelles : plus de 10% sont des élus locaux.

Motifs de l'immigration

- 71% pour le regroupement familial, 19% pour le travail, 9% pour les études.
- 84% des femmes pour des raisons de regroupement familial contre 54% des hommes qui avancent les raisons de travail ou d'études.
- Accroissement du nombre des étudiants aussi bien chez les hommes (de 6,1% pour les plus de 60 ans à 24% pour les moins de 30 ans) que chez les femmes (de 1,8% à 6,8%).

Origines

- La majorité est née au Maroc (73%).
- La majorité est originaire de Tanger-Tétouan (29%) et de l'Oriental (27%) puis de Casablanca (15%).
- Statut socioprofessionnel.

Formation

- 50% des + de 60 ans ont le niveau primaire ou inférieur.
- 50% des 20-45 ans ont le niveau secondaire et 45% le niveau universitaire.
- Le niveau de formation des femmes est globalement inférieur à celui des hommes.
- Le niveau scolaire des MRE nés belges est moyennement plus élevé que leurs homologues naturalisés ou n'ayant pas obtenu la nationalité belge.

Secteurs d'activités (essentiellement dans le secteur tertiaire)

- 23% Santé et services sociaux, 20% Commerce, 10% Administration publique, 9% Transport, 8% Hôtellerie et restauration, 7% Construction, 5% Services aux entreprises et 4% dans l'Enseignement et la Recherche.
- Les Marocains sont davantage présents dans le commerce et la construction alors que les Belges d'origine marocaine se retrouvent plus dans le secteur de la Santé et

des Services sociaux.

– Les femmes marocaines se retrouvent principalement dans les secteurs de la Santé et Services sociaux (37%), le Commerce (17%) et l'Administration publique (11%).

– Les femmes belges d'origine marocaine sont plus présentes dans l'Administration publique alors que les Marocaines travaillent davantage dans l'hôtellerie et la restauration, le travail domestique ou les services aux entreprises.

Professions

– 44% employé ou ouvrier ; 19% homme ou femme au foyer ; 12% sans emploi, 5% cadre supérieur ; 4% retraité, technicien, cadre intermédiaire ou entrepreneur ; 3% dans la profession libérale ou étudiant.

– Une population sous-représentée au sein des catégories socioprofessionnelles les plus qualifiées.

– Le nombre des Marocains sans emploi est plus élevé à Bruxelles (13%) qu'en Wallonie (8%). A Bruxelles : 91% de l'emploi concernent le secteur tertiaire.

Sources : Monographie des MRE de Bruxelles-Capitale et de Wallonie (octobre 2012). Base de données consulaires, Janvier 2014. Rapport statistique et démographique «Migrations et populations issues de l'immigration en Belgique», publié en janvier 2014.